



Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur

PARFUMS PARFUMS

Il n'y a rien de si beau pour un présent de Noël ou du Jour de l'An qu'une belle bouteille de PARFUMS.

J'ai le plus beau lot qui n'ait pas encore été apporté à Hull.

R. A. HELMER Pharmacien

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS.

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois."

F. W. BINDON, Agent général Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE, P. H. CHARRON, ANT. PARENT, O. CHENIER, B. CARRIÈRE, D. CHARRON, M. J. LAVERDURE, A. LABELLE, J. MARTEL, P. DAOST, F. LAROCHE, F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la marque CARBE ROUGE.

WM. HOWE, BLOC HOWE, OTTAWA.

DEVLIN, BRISSET & DEVLIN AVOCATS.

BUREAUX :—Bâtisse du bureau d'enregistrement, en face du Palais de Justice, rue Principale Hull

Eneouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans 'LA CANADIENNE'

Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale.

Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET

Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q.

Heures de bureau, de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

DISTRIBUTION D'ECHANTILLONS

Par la ferme Expérimentale Centrale à Ottawa

A Monsieur le Rédacteur du SPECTATEUR.

Ces neuf années passées, il a été distribué franco par la poste aux cultivateurs de toutes les parties du Canada qui en ont fait la demande, des sacs échantillons de 3 livres des variétés de grain qui ont le mieux réussi aux différentes Fermes expérimentales.

L'Honorable Ministre de l'Agriculture a donné instructions qu'il soit fait cette année, une distribution semblable. Par suite du nombre considérable de demandes que nous recevons maintenant, il ne nous est pas possible d'expédier plus d'un échantillon en réponse à chaque demande, mais grâce à cette restriction, nous espérons que l'approvisionnement à notre disposition sera suffisant pour que tous ceux qui le désirent puissent avoir part aux avantages de cette utile branche des travaux des Fermes Expérimentales.

La distribution qui a maintenant lieu comprend quelques unes des variétés les plus prometteuses d'Avoine, d'Orge, de Blé de printemps, de Pois, de Maïs fourrage et de Pommes de terre. On peut adresser les demandes d'échantillons à la ferme expérimentale centrale à Ottawa jusqu'au 1er mars, mais après cette date les listes seront closes. Il n'est pas besoin d'adresser les communications. Ceux qui nous adressent des demandes feront bien de dire quelle variété ils désirent essayer, et d'en nommer une ou deux autres pour le cas où l'approvisionnement de la variété choisie se trouverait épuisé.

W. SAUNDERS Directeur, Fermes expérimentales OTTAWA, 5 janvier 1897.

Le général Fitzpatrick

SES PROMESSES A LONDRES

Le professeur général Fitzpatrick n'a pas pu convaincre le Saint Père, qu'un catholique a le droit de violer toutes ses promesses, de fouler aux pieds la constitution, d'ignorer le jugement du plus haut tribunal de l'empire—le tout dans le but de sacrifier les droits certains de nos concitoyens.

Ayant raté son affaire à ce point de vue, la Ville Eternelle devenait ennuyeuse pour le professeur ; en conséquence, il secoua la poussière de ses souliers et partit pour Londres, tout en se disant : si je ne veux pas m'en retourner bredouille et permettre aux jeunes d'exiger de nouveau que je ne sois pas ministre, il faudra que je fasse quelque chose en Angleterre.

En traversant Venise inondée—dont les eaux limpides auraient dû lui par-

ler éloquement, s'il y avait comme dans un miroir, fait réfléchir son cœur de catholique, — en franchissant les Alpes—dont les cimes altières auraient dû l'impressionner—en parcourant la France, qui fut la fille aînée de l'Eglise dans le monde entier et la mère de l'Eglise catholique au Canada — en traversant la Manche, collotté par ces flots toujours soulevés qui permettent de juger comment un frère esquif souffre sur une mer mouvementée—sur la mer du fanatisme qui veut broyer ceux qu'elle hait — en faisant tout ce voyage de retour, où chaque chose, chaque souvenir devait lui rappeler son devoir, M. Fitzpatrick aurait dû penser à tout l'odieuse de sa vaine mission et ne pas pousser loin sa tentative de politiciens en rupture de ban avec ses obligations de député catholique.

Malheureusement, quand on entre dans une mauvaise voie, il n'y a que le premier pas qui coûte — vous roulez ensuite jusqu'à l'abîme par le seul poids de la mauvaise action que vous commettez.

Donc notre professeur a essayé de faire à Londres, le mal qu'il n'a pas pu réussir à faire au Vatican.

Il s'est dit : il y a là Blake qui a changé si souvent d'opinion au Canada, qui y était si excentrique et impossible qu'il a dû aller chercher dans les luttes de l'Irlande un objectif pour son talent d'acrobate en fait d'idées et d'opinions, eh bien ! je verrai Blake, je tâcherai de lui faire dire un bon mot pour Laurier, et je télégraphierai cela au Canada.

Blake ne s'est pas fait prier.

Il avait dit dans sa plaidoirie devant le Conseil Privé qu'il fallait le rétablissement des écoles séparées—il était payé pour dire cela— et maintenant qu'il a reçu son argent—il dit que le gouvernement fédéral fait mieux d'accepter un arrangement qui ne donne rien, plutôt que de proposer un bill réparateur.

Fitzpatrick, en attendant cela, se tape sur le ventre et s'imagine que ça délimite de l'engagement formel qu'il a pris envers ses électeurs de voter pour un bill réparateur ou de résigner son mandat : il a fait une promesse solennelle à l'église catholique et se fait relever de son vote par un avocat protestant et il saisit de sa main gauche sa main droite pour se féliciter lui-même.

Quand il reviendra au Canada, notre professeur va demander d'établir une chaire pour enseigner cette théorie nouvelle qui permet de trahir sans sourcil—lui qui ne savait pas trahir avant de traverser l'Océan, en a-t-il fait du chemin un peu !

Disons cependant—il faut lui rendre cette justice—que notre général—professeur n'est pas sorti sans quelques remords de cette entrevue avec M. Blake.

Il marchait tout rêveur dans Piccadilly et il demandait à sa conscience si elle ne pourrait pas lui suggérer quelque chose de mieux que cela—car ça, ce n'était pas grand'chose évidemment, ce n'était que l'opinion d'un ex chef de ce qui se trouve vis à vis de Laurier dans la position de l'asinus qui asinum fricat.

Tiens, voici une idée... si j'allais au Tablet, si j'y insérais ou faisais insérer une correspondance démontant les faits et mentant jusqu'au point de dire que Laurier est le premier catholique qui ait été premier ministre au Canada si le télégraphe transmettait cela au Canada en ajoutant que le Tablet

est l'organe du cardinal Vaughan... ah oui ! ça... ça prendrait... Pour tant on sait bien au Canada que Cartier, Taché, Thompson étaient des premiers ministres catholiques... on savait bien que je n'étais pas professeur ni général, ai je craint d'affirmer que je l'étais?... cependant... on va peut être se dire que le cardinal Vaughan est trop intelligent pour qu'on puisse seulement supposer qu'il, va dans une affaire qui ne relève pas de lui, s'opposer aux vues du St Père et de l'unanimité de l'épiscopat canadien... Tout cela, c'est vrai, mais il faut que je réussisse à faire quelque chose.

Donc le professeur va au Tablet et il exécute son programme que le tic du transmet.

Et voilà l'Electeur Soleil en liesse, l'église catholique est revenue vers l'organe libéral—puisque la montagne ne vient pas vers nous, allons vers la montagne.

Mass dites donc, si tout cela était faux, si Blake n'avait rien dit, si le Tablet n'avait publié qu'une correspondance anonyme, si le cardinal Vaughan n'avait pas parlé... si Fitzpatrick avait menti.

Mais tout le monde sait que Fitzpatrick n'a jamais menti !

Le Chef de l'Opposition M. Marchand

NE TOUCHONS PAS AU PASSE

Ses Faux Chiffres

M. Marchand, le chef de l'opposition est d'une candeur indicible.

"Ne touchons pas au passé," vient-il d'écrire dans le Soleil et le Clairon.

"Il est inutile, dit-il, à tous les points de vue, de revenir aux récriminations et de rechercher dans le passé la part de responsabilité qui incombe à chacun des partis politiques en présence."

Voilà une navetée sans pareille.

Comment, il serait inutile, dites-vous, de rechercher dans le passé, la part de responsabilité qui incombe à chacun des partis politiques en présence.

Mais si tous ce que vous reprochez aujourd'hui, aux chefs conservateurs est la conséquence inévitable des fautes du gouvernement Mercier, dont vous M. Marchand, faisiez parti, nous serait-il défendu de signaler ce fait important ?

Vous reprochez, par exemple, aux administrations conservatrices d'avoir augmenté la dette consolidée de \$7,000,000 depuis 1892 ; mais, M. Marchand, vous qui avez eu pendant longtemps, la réputation d'être un honnête homme êtes-vous devenu capable de nier qu'il y avait une dette flottante d'environ treize millions lorsque votre propre gouvernement est tombé ?

Etes-vous devenu assez peu scrupuleux pour nier que votre gouvernement avait fait voter en 1890, une loi à l'effet d'autoriser un emprunt de dix millions pour payer la principale partie de cette dette flottante ?

Vous savez que votre chef M. Mercier, et votre trésorier, M. Shehyn, empruntèrent à Paris, pour deux ans, sous l'autorité de cette loi, \$3,860,000, en obligations du type 94-4 pour cent, net, ce qui rapporta \$3,657,000. Nierez-vous, maintenant, M. Marchand, qu'il restait encore à payer une

dizaine de millions de piastres de dette flottante ?

Nierez vous, M. Marchand, que la loi que vous fîtes passer, en 1890 autorisait l'emprunt de six autres millions pour cette même dette flottante ?

Eh bien ! M. Marchand, ces six millions ont été empruntés par le gouvernement conservateur en conformité de votre loi de 1890, et pour payer la dette flottante créée par votre propre gouvernement.

Nous admettons donc cet emprunt de six millions, mais nous vous défions d'en contester la légitimité de cette application.

S'il y a eu faute de commission, c'est le gouvernement Mercier et vous-même qui êtes les coupables, puisque la dette payée avec ces six millions a été contractée, comme nous l'avons dit, par vous et M. Mercier.

Mais ces six millions ajoutés aux quatre millions empruntés par votre propre gouvernement ne forment que dix millions, et vous prétendez que le gouvernement conservateur a augmenté la dette consolidée de sept millions. Nous venons de vous rendre compte de six de ces sept millions.

Quant à l'autre, il n'existe que dans votre imagination.

Mais ne reste-t-il pas au gouvernement conservateur à payer une balance de dette flottante créée par vous et M. Mercier au montant de \$3,000,000 ?

Voilà comment, M. Marchand, la dette consolidée a été augmentée par le gouvernement conservateur depuis la chute du régime Mercier.

Elle a été augmentée pour payer les dettes que le gouvernement dont vous faisiez partie avait contractées, et, aujourd'hui, vous êtes assez effronté pour en faire un reproche au gouvernement conservateur.

Ah ! on comprend après cela, que vous n'aimez pas que l'on recherche dans le passé la part de responsabilité qui incombe à chacun des partis politiques en présence.

Allons donc ! Le gouvernement conservateur paie des dettes que vous avez contractées lorsque vous faisiez partie du gouvernement Mercier, et vous voudriez faire voir au peuple l'effet et causer la cause.

Vous avez été la cause, M. Marchand, de la dette flottante, et l'obligation de la payer à laquelle a été soumis le gouvernement conservateur, en a été l'effet.

D'un autre côté, M. Marchand, il vous sied bien mal de reprocher aux conservateurs d'avoir augmenté en 4 ans, de \$7,000,000, la dette consolidée. Le gouvernement Mercier dont vous faisiez partie n'a-t-il pas plus que doublé le passif provincial en le portant de \$11,329,620.98 qu'il était le 30 juin 1887, à \$24,500,000 le 17 décembre 1892.

Soit, 13 millions d'augmentation au débit de votre gouvernement, M. Marchand, et cela en 4 ans, tandis que vous n'avez que 7 millions d'augmentation à mettre au débit du gouvernement conservateur, pendant le même espace de temps.

Vous nous prélevez en outre un déficit de \$400,000 pour le prochain exercice, M. Marchand ; mais rassurez-vous ce sera toujours le temps d'en parler si la chose arrive.

En attendant les calculs du trésorier provincial, dans son dernier exposé budgétaire, ne laissez aucunement prévoir cette éventualité

BRYSON, GRAHAM & CO.

Magasin de Nouveautés



LES HOMMES SE SONT QUE DE GRANDS GARÇONS

Voulez vous que vos petits garçons soient du goût ? Cultivez son ambition pour la propreté, et la manière de s'habiller.

Vous aurez plus tard la satisfaction de les voir briller et réussir dans la société.

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE

D'HABITS POUR JEUNES GARÇONS

ET VENDONS.....

Habits (Reefer) pour garçons... \$1.50

Complets en Tweed pour garçons \$1.75

Complets en serge bleu marin pour garçons pour 75 cts.

Complets en serge bleu marin pour garçons pour \$1.00

Complets en serge fin pour garçons pour \$2.00

Complets en fine laine française tordu.

Complets spéciaux pour première communion de \$3.75 à \$5.00.

Faites visiter notre magasin par votre PETIT HOMME

pour qu'il s'habille à son goût. Vous ménagerez votre argent en agissant ainsi.

Bryson, Graham & Co.

COIN DES RUES..... Sparks et O'Conner, Ottawa

P.S.—Chemises blanches pour garçons. Nouveaux collets pour garçons. Nouvelles cravates pour garçons. Nouvelles bottes pour garçons.

P. I. BAZIN BANQUIER

Agent d'Assurance et Courtier Général occupe spécialement de règlements d'affaires de Faillites

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers, pour effectuer les comoromis.

S'occupe aussi d'administration et de règlements de successions et de placements d'argent, etc., etc

Adresse : 3 RUE ELGIN, ou 216 RUE PRINCIPALE Ottawa, Ont. Hull, P. Q.

DEMENAGEMENT

Mlle A. REMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et des environs qu'elle a transporté son stock de modes pour chapeaux de dames et demoiselles du magasin de M. D. A. Décoste, au No 62, rue Principale, block Monk.

Le stock a été augmenté de garnitures, rubans, plumes, formes, aigrettes, etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis. Une visite est sollicitée.

Mlle A. REMILLARD, MODISTE

No 62 rue Principale, Block Monk.

'LE SPECTATEUR'

Journal bi-hebdomadaire.
Publié par la Société de Publication
"Conservatrice de Montréal."

ABONNEMENTS:
et Ottawa: Un an..... \$2 00
Six mois..... 1 00
Six mois..... 2 00
Six mois..... 2 00

ANNONCES—Mesure Nompereil

Première insertion..... 10 cts. la ligne
insertions subséquentes..... 5 cts. la ligne
Une fois la semaine..... 2 cts. la ligne

N. PAGÉ,

Administrateur.

BUREAUX et ATELIERS,
No 154 RUE PRINCIPALE,
HULL QUE.

VENDREDI 12 FEVRIER 1897

On a demandé à l'honorable Thomas Greenway s'il était vrai qu'il ferait de nouvelles concessions aux catholiques "Absolument non," a-t-il répondu.

M. J. P. Tardivel, rédacteur de la *Vérité*, a pris une action en dommages pour libelle, contre le journal de M. Choquette, l'*Echo de Montmagny*.

M. Fauvel est le troisième député qui est décédé depuis le 23 juin. Les deux qui l'ont précédé sont M. John Clark, de North Grey, et M. Bergin, de Cornwall et Stormont.

"La dette de la province de Québec dit un journal libéral, est à elle seule beaucoup plus considérable que celle des autres provinces de la Confédération réunies."

Quelle est la part des libéraux dans la création de cette dette?

La troisième session de la huitième législature d'Ontario s'est ouverte mercredi après midi à trois heures. En l'absence de l'honorable M. G. A. Kirkpatrick, lieutenant gouverneur, qui est en Angleterre, sir Casimir S. Gzowski, aide de camp, lut le discours du trône. Il annonce qu'à l'occasion du soixantième anniversaire du règne de Sa Majesté la reine Victoria, il sera présenté à l'approbation de la chambre une adresse témoignant de l'attachement et de la loyauté de ses sujets, dans la province d'Ontario.

Après la lecture du discours du trône, M. E. A. Evanturel a été nommé orateur de la Législature.

L'Enquête sur le Tarif.

Winnipeg, 10.—Le gouvernement n'a pas eu la partie belle aujourd'hui. Les commissaires ont entendu des délégués de cultivateurs qui toutes, ont réclamé à grands cris l'application immédiate des théories libres échangistes. Ce n'est pas la protection que l'on veut ici, on veut simplement que MM. Laurier et Mowat tiennent les promesses qu'ils ont faites au peuple.

Un M. Fleming, qui a parlé au nom d'une nombreuse délégation de cultivateurs, a fait une charge à fond de train contre le gouvernement.

"Depuis 17 ans, dit-il, j'ai servi dans les rangs du parti libéral, croyant qu'il était sincère. Maintenant je suis désappointé lorsque j'entends les ministres promettre aux manufacturiers qu'on ne les dérangera pas; lorsque j'entends MM. Laurier et Mowat dire que le changement du tarif doit se faire lentement et graduellement.

L'hon. M. Laurier, avant d'être élu, a déclaré que la protection élevée était un vol rendu légal, et maintenant il se propose de continuer ce vol. MM. Laurier et Mowat me rappellent un jeune médecin qui doit amputer un bras à son patient. Comme le patient crie et se désespère, le médecin décide de faire l'opération graduellement et il commence par enlever un doigt. Je crains que aux prochaines élections générales le gouvernement ne soit pas plus avancé qu'aujourd'hui; mais s'il en est ainsi, nous pourrions bien recourir à d'autres médecins. Si l'attitude de MM. Laurier et Mowat ne change pas, je ne vois pas de différence entre eux et les conservateurs.

Presque tous les cultivateurs présents étaient des libéraux et ils ont applaudi chaleureusement cette sortie de M. Fleming.

Finances Fédérales

La *Gazette du Canada*, dans son numéro de samedi, nous apporte un résumé des opérations financières du gouvernement Laurier, durant les sept premiers mois de l'année fiscale 1896-97. Le voici :

Revenus —	1895-96	1896-97
Douanes.....	\$11,530,232	\$10,843,514
Accise.....	4,724,694	4,712,682
Postes.....	1,723,857	1,780,844
Travaux Publics (y compris les chemins de fer)	2,183,559	2,150,959
Divers.....	857,868	1,005,201
Total.....	\$21,020,210	\$20,499,210
Dépenses.....	19,499,717	20,502,227

Surplus 1896-8 1,520,493
Déficit 1897..... \$ 3,017

Que d'enseignements dans ces quelques chiffres!

Quelle preuve écrasante que l'administration actuelle tombe dans la même erreur que toutes les administrations libérales!

Augmentation des dépenses, diminution des revenus, accroissement de la dette: voilà le résultat le plus clair de sept mois de régime libéral.

On sait que les états des dépenses, publiés chaque mois dans la *Gazette du Canada* donnent toujours un chiffre au dessous de la dépense réelle. Ces états ne représentent que les dépenses rapportées au département des finances le dernier jour du mois; de sorte que nombre de paiements faits durant le mois ne sont pas portés à ces états.

Malgré cela, le tableau ci-dessus indique que, durant les sept derniers mois, le gouvernement Laurier a payé en dépenses ordinaires, \$20,502,227, tandis que la dépense durant les mois correspondants de l'année précédente, n'avaient monté qu'à \$19,499,717. C'est donc une augmentation d'un demi million.

D'un autre côté les revenus, durant cette période ont été de \$20,499,210, contre \$21,020,210 en 1895-96. Diminution: au delà d'un demi million.

Durant sept mois, les conservateurs avaient eu un surplus de \$1,520,493. Les libéraux ont eu un déficit de \$3,017.

De plus, les libéraux, du 1er juillet au 30 janvier, ont fait des dépenses extraordinaires pour les terres publiques, travaux publics, subsides aux chemins de fer, etc. au montant de \$2,373,221, qu'ils ont payé au moyen d'emprunts.

Les sept premiers mois de leur administration ont donc produit une augmentation de la dette de \$2,376,237.

Avec les dépenses qui n'étaient pas rapportées au département des finances le 31 janvier, on peut estimer l'augmentation de la dette à trois millions au moins.

En prenant ces chiffres comme base et en tenant compte des nombreuses dépenses qui sont toujours acquittées à la fin d'une année fiscale, on arrive à la quasi certitude que la première année de l'administration libérale se soldera par un déficit d'environ sept millions, ainsi que les conservateurs l'ont prouvé durant la dernière session.

Et tout cela avant que les libéraux aient même commencé à remplir les promesses innombrables de dépenses publiques qu'ils ont faites dans toutes les parties du pays.

On peut juger par la quelle jolie danse ils feront exécuter aux écus des contribuables.

Distinction d'un Prêtre

Le R. P. Lacoste, professeur de théologie à l'Université d'Ottawa, a été nommé membre de l'Académie des Lettres de Rome. Cette Académie ne compte que trente membres. Sur ce nombre dix sont Italiens. Le R. P. Lacoste, qui a étudié à Rome, est le seul en Amérique, qui fasse partie de cette Académie. Mardi soir ses nombreux admirateurs et amis lui ont présenté une adresse. Le 7 mars, il recevra de Sa Sainteté l'avis officiel de sa nomination.

Le *Monde* expose actuellement dans ses vitrines, rue St Jacques, Montréal, un morceau de bois dans lequel, un neud représente admirablement bien le portrait de Jacques Cartier.

Cette curiosité naturelle a été trouvée à Ste Rose, par M. Guy de Montigny.

Les Listes Electorales

Nous ne saurions engager trop fortement nos amis à surveiller de très près la revision des listes électorales provinciales qui se fera prochainement. A cette fin nous croyons leur être utile en publiant le résumé suivant de la loi relative à la revision des listes :

DANS LES COMTÉS RURAUX

Du 1er au 15 du mois de mars, le Secrétaire Trésorier de chaque municipalité rurale doit préparer une liste des électeurs d'après le rôle d'évaluation alors en force. Lorsqu'il a fini cette liste il doit en attester l'exactitude par un serment prêté devant un juge de paix, et dans les deux jours qui suivent cette attestation, il doit donner un avis public que la liste est déposée à son bureau pour inspection. Sections, 17, 26. Acte Electoral 1895.

Dans les 30 jours suivants l'avis public, le conseil doit faire la revision de la liste, mais cette revision ne peut commencer qu'après les quinze jours qui sont accordés à toute personne pour faire des plaintes contre cette liste. Sect. 32.

Le Conseil ne doit s'occuper de la revision de la liste que dans le cas où les plaintes ont été produites dans les quinze jours suivants l'avis public donné par le Secrétaire Trésorier. Sect. 33.

Ces plaintes doivent être faites par écrit et produites au bureau du Secrétaire Trésorier dans les 15 jours immédiatement suivants la publication de l'avis donné par le Secrétaire Trésorier chez qui ces listes sont déposées. Sect. 34.

Il est bon de remarquer que par une décision rendue par l'honorable juge de Lorimier, dans la revision des listes de Mascouche, ces plaintes doivent être déposées au bureau du Secrétaire Trésorier pendant les heures de bureau c'est à dire avant quatre heures de l'après midi.

Après que les plaintes sont déposées au bureau, avis public doit être donné du jour où le Conseil prendra les listes en considération, mais cette revision ne peut avoir lieu avant qu'un avis spécial de cinq jours ait été donné à toute personne au nom desquels il y a objection. Sect. 35.

Voilà toutes les dispositions de la loi quant à la procédure ordinaire.

Dans le cas où le Secrétaire Trésorier ne ferait pas sa liste du 1er au 15 du mois de mars, alors un juge de la cour Supérieure, sur requête sommaire du maire, ou du registraire, ou de toute autre personne ayant le droit d'être inscrite comme électeur, nomme un greffier ad hoc, pour préparer la liste alphabétique des électeurs, ensuite, la procédure est la même, excepté que les délais sont changés, Sect. 28.

Maintenant, sont qualifiés à voter d'après la section 9, de l'Acte Electoral 1895 :

"1o Les propriétaires ou occupants de bonne foi de biens fonds estimés, d'après le rôle d'évaluation en vigueur, au montant de \$300 au moins en valeur réelle, dans une municipalité de cité qui a droit d'être un ou plusieurs députés à l'Assemblée Législative, ou de \$200 en valeur réelle ou de \$200 en valeur annuelle, dans toute autre municipalité.

"2o Les locataires de bonne foi, payant pour des biens fonds un loyer annuel d'au moins \$30, dans une municipalité de cité qui a droit d'être un ou plusieurs députés à l'Assemblée Législative, ou d'au moins \$200 dans toute autre municipalité; pourvu que ces biens soient estimés en valeur réelle, d'après le rôle d'évaluation, à \$300.00 au moins, dans une municipalité de cité, ayant droit d'être un ou plusieurs députés à l'Assemblée Législative, ou à \$200 dans toute autre municipalité. En vertu de cette clause il a été décidé qu'il fallait, pour être qualifié, que les biens fonds furent portés au rôle séparément.

"3o Les instituteurs enseignants dans une institution placée sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles.

"4o Les anciens cultivateurs ou propriétaires, connus sous le nom de "rentiers," qui retirent à raison de donation, vente ou autrement, une rente en argent ou en nature, d'une valeur d'au moins \$100, en y comprenant la valeur du logement et de toute autre chose appréciable en argent.

"5o Les fils de cultivateurs qui travaillaient depuis un an sur la terre paternelle, si cette terre est d'une valeur suffisante, étant également par-

tagée entre le père et les fils, comme co-propriétaires pour leur donner le droit de voter en vertu de la présente loi, ou encore qui travaillent sur la terre de leur mère depuis le même temps. S'il y a plus d'un fils, ils sont tous inscrits en autant que la valeur de la propriété le permet les plus âgés étant inscrits les premiers.

"6o Les fils des propriétaires d'immeubles, demeurant avec leur père ou leur mère, tels fils et tels immeubles se trouvant, et l'inscription se faisant, dans les conditions susdites exprimées au paragraphe 5 de la section 9, *mutatis mutandis*.

"7o Les pêcheurs domiciliés dans le district électoral et propriétaires ou occupants d'immeubles et propriétaires de bateau, filets seines et engins de pêche, dans ce district ou cette partie de district électoral, ou d'une ou plusieurs parts dans un navire enregistré, qui, réatis, ont une valeur réelle d'au moins \$150

"8o Les fils des cultivateurs exercent les droits ci-dessus quand même le père ou la mère ne serait que locataire ou occupant d'une terre.

"9o Les exercent de la même manière que s'ils étaient fils de propriétaires, avec cette différence, toutefois, que c'est la valeur annuelle de la terre qui sert de base au cens électoral comme dans le cas, *mutatis mutandis*, des paragraphes 1 et 2 de la section 9.

"10o Les prêtres, curés, vicaires, missionnaires et ministres de toute dénomination religieuse, domiciliés depuis plus de cinq mois dans l'endroit pour lequel la liste se fait.

"11o Les personnes qui résident dans le district électoral depuis 12 mois au moins, et tirent de leur salaire annuelle ou de leurs gages, ou des intérêts provenant des placements faits en Canada, ou de la maison de commerce dans laquelle elles sont intéressées, un revenu d'au moins \$300.00 par année, ou ceux qui travaillent à la pièce, (*jobbers*), dans les manufactures qui tirent de leur travaux au moins \$300 par année.

Ceux qui dénigrent aujourd'hui.

LE CLERGE CATHOLIQUE

Lui doivent les bienfaits de l'éducation

Du *Journal de Waterloo* :

Nous admirons, dit-il, les efforts que font nos compatriotes des Etats Unis pour conserver leur langue et leur foi, et cela malgré qu'ils aient à lutter contre des lois qui leur sont hostiles, parce qu'elles n'ont pas été faites en vue de protéger la langue française ni la foi catholique.

Mais, ici dans ce Canada dont les premiers colons ont été des catholiques et des Français, dans ce Canada dont les habitants, à l'époque de la cession, ont eu la garantie solennelle de pouvoir professer la foi de leurs pères et parler leur langue, nous disons qu'il est lâche, sans cœur et sans patriotisme celui qui serait disposé à renoncer à ces privilèges, à échanger ce véritable droit d'aïnesse contre un misérable plat de lanilles qui n'est rien autre chose que le pouvoir à (t)tawa. Pour gagner les faveurs d'une poignée de fanatiques du Manitoba auxquels se sont joints ceux d'Ontario, nos gouvernements actuels ont sacrifié de gaieté de cœur ce que des Français et des catholiques ont de plus précieux, leur langue et leur religion, c'est à dire, les écoles où l'on peut apprendre l'une et l'autre. Et la *Patrie* appelle cela désirer "un peu de liberté et d'éducation"! Vous le savez bien, si ce n'était été de notre clergé, on en parlerait plus d'éducation pour la race canadienne française; car c'est grâce à lui, c'est grâce aux écoles et aux maisons d'éducation qu'il a établies que ceux qui le dénigrent aujourd'hui ont été instruits.

Facheuses Influences

Quand on est dans les affaires, il faut veiller tout particulièrement sur sa santé. Aux premiers symptômes de rhume, de toux ou de bronchite, quelques doses de BAUME RHUMAL suffiront pour enrayer le mal et amener la guérison.

Trente Ans ou la Vie d'un Joueur

Ne manquez pas d'acheter vos sièges immédiatement de M. N. Pagé. Ce drame sera joué à l'Opéra le 18 février

D'où cela Provient-il ?

D'où vient la force? D'où vient l'énergie? Le mot "force" vient du latin et le mot "énergie" vient du grec. Mais ce n'est pas là le point principal. Il ne s'agit pas du mot mais de la chose. Nous savons bien ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de "force", mais d'où vient elle, et qu'est ce qui la produit? Voyons un peu. J'ai là deux lettres sous la main, avec une cinquantaine d'autres à ma portée. Les auteurs de ces missives se plaignent tous de manque de forces et d'énergie. Qu'ont-ils donc tous? Sûrement nos ancêtres n'ont jamais fait entendre de telles plaintes! Voici comment s'exprime l'auteur de la première lettre: "Je n'avais ni forces ni énergie pour faire la moindre chose. C'était en juillet 1892. J'étais abattu et déprimé, je n'avais aucun appétit aucun désir de prendre la plus petite parcelle de nourriture. Quelque simple que fussent les aliments, chaque fois que j'en avais pris, j'avais comme un poids sur la poitrine ainsi que de vives douleurs, lorsqu'elles se produisaient à l'estomac rien ne pouvait me soulager. J'avais froid aux mains et aux pieds, avec une sensation désagréable le moiteur, et il me semblait n'avoir pas une goutte de sang chaud dans les veines.

"Je maigris beaucoup, et devins si faible que je pouvais à peine marcher. Un jour, en mai 1893, je vomis plus d'une pinte de sang noirâtre. Forte ment alarmé, je m'empressai de consulter un médecin qui me dit que c'était une accumulation de sang sur l'estomac.

Je restai dans cet état jusqu'au mois de février dernier quand je lus dans le *Gynveig*, un journal gallois, des relations de guérisons opérées par l'emploi du Sirop curatif de la Mère Seigel, dans des conditions ressemblant à celle dans laquelle je me trouvais. J'en envoyai acheter un flacon et après en avoir pris pendant quelques jours je ressentis un grand soulagement. Je pouvais manger un peu sans en être incommodé. Je digérais plus facilement, et je ne ressentais plus de douleurs. Je pouvais désormais manger tout ce que je voulais, et actuellement je suis aussi bien portant et aussi fort qu jamais.

(Signé) R. M. Davies, 31, Ste Hilda Street, Westminster Road, Liverpool, le 25 juillet 1894.

La seconde lettre contient le récit suivant: "Au commencement de 1884 j'étais si faible et si languissant que je ne savais ce qui me tourmentait. J'avais un mauvais goût à la bouche. J'étais souvent malade et vomissais parfois un liquide noirâtre et amer. J'avais les dents et les gencives recouvertes d'un flegme si épais qu'il m'étouffait presque. Je ne pouvais presque plus rien manger; j'avais l'estomac enflé et souffrais horriblement. Les reins me faisaient mal et j'avais de la peine à en évacuer les sécrétions. Quelques fois la douleur au bas du dos était si vive que je ne pouvais me redresser. Je n'osais plus manger. La seule vue des aliments me répugnait. Je devins si faible que je pouvais à peine me tenir debout et j'étais si maigre que mes vêtements étaient beaucoup trop grands pour moi.

"Je suivis toutes sortes de traitements, pris quantité de remèdes, mais tout fut inutile. En mars 1889, après avoir ainsi souffert pendant cinq ans, quelqu'un laissa dans mon magasin une brochure traitant du Sirop curatif de la Mère Seigel. Je n'avais aucune confiance dans les remèdes répandus au moyen de la publicité dans les journaux et les brochures. Toutefois je voulus tenter l'épreuve en faisant usage de ce remède. Au bout de quelques jours je remarquai avec plaisir que l'appétit me revenait et que je reprenais du goût à la nourriture. En continuant le remède mes symptômes disparurent et fus bientôt complètement rétabli. (Signé) R. Adams, 24 West Street, à Oldham, Lancashire (Angleterre), le 11 septembre 1894.

De quoi souffraient nos deux correspondants? De quoi souffrent des millions d'individus, qu'ils comprennent leur cas ou non? De la dyspepsie ou indigestion chronique et des symptômes qui en sont la conséquence. D'où vient la force, l'énergie? De la nourriture bien digérée. Et qu'est ce qui nous met à même de digérer notre nourriture? Le Sirop curatif de la Mère Seigel. Une multitude de témoignages semblables à ceux que l'on vient de lire sont là pour l'attester.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

De la Cour Supérieure.—Hull.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa, No. 353.

H. B. PICUREUR, procureur ducement appointé, à la propriété du Demandeur, J. A. BERNARDIN, de Buckingham, marchand, les immeubles suivants, ci-devant la propriété du dit débiteur, à savoir :

1o Un lot de terre contenant en superficie cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (5499) pieds carrés plus ou moins, situé au coin nord ouest des rues Pine et Market, dans la ville de Buckingham, désigné comme numéro trois cent vingt un (321) des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec une maison en bois à double tenements dessus érigés.

2o Un lot de terre contenant en superficie cinq mille six cent quarante et un (5641) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Pine, désigné comme numéro trois cent vingt (320) des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec remise et étable dessus érigés.

3o Un lot de terre contenant cinq mille sept cents (5700) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Charles étant le numéro trois cent cinquante neuf, des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec une maison en bois additionnée d'une cuisine dessus érigés.

4o Un lot de terre contenant en superficie huit mille quatre cent trente six (8436) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Pine, et connu et désigné comme numéro trois cent vingt quatre (324), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec un tenement double en brique, avec une cuisine adjointe et une remise à bois dessus érigés.

5o Un lot de terre contenant une superficie de sept mille cinq cents (7500) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Charles, connu et désigné comme numéro trois cent quatre vingt deux (392), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—sans bâtisses.

6o Un lot de terre contenant en superficie quatorze mille six cent soixante et onze (14671) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Main, connu et désigné comme numéro quatre cent seize (416), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec une maison en bois, un magasin, et autres bâtisses dessus érigés.

7o Un lot de terre contenant en superficie dix mille six cent sept (10607) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Main, s'étendant jusqu'à la rue Charles, connu et désigné comme numéro trois cent quatre vingt douze (392), des plan officiel et livre de renvoi de la dite ville—avec une remise dessus érigée.

8o Un lot de terre contenant en superficie neuf mille six cent douze (9612) pieds carrés, plus ou moins, connu et désigné comme numéro quatre cent quinze (415), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec les bâtisses dessus érigés.

9o Un lot de terre contenant en superficie dix mille six cent vingt (10620) pieds carrés, plus ou moins, étant partie du numéro 9a, dans le cinquième rang du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, situé à six pieds des limites sud ouest du dit lot.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa, No. 353.

H. B. PICUREUR, procureur ducement appointé, à la propriété du Demandeur, J. A. BERNARDIN, de Buckingham, marchand, les immeubles suivants, ci-devant la propriété du dit débiteur, à savoir :

1o Un lot de terre contenant en superficie cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (5499) pieds carrés plus ou moins, situé au coin nord ouest des rues Pine et Market, dans la ville de Buckingham, désigné comme numéro trois cent vingt un (321) des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec une maison en bois à double tenements dessus érigés.

2o Un lot de terre contenant en superficie cinq mille six cent quarante et un (5641) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Pine, désigné comme numéro trois cent vingt (320) des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec remise et étable dessus érigés.

3o Un lot de terre contenant cinq mille sept cents (5700) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Charles étant le numéro trois cent cinquante neuf, des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec une maison en bois additionnée d'une cuisine dessus érigés.

4o Un lot de terre contenant en superficie huit mille quatre cent trente six (8436) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Pine, et connu et désigné comme numéro trois cent vingt quatre (324), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec un tenement double en brique, avec une cuisine adjointe et une remise à bois dessus érigés.

5o Un lot de terre contenant une superficie de sept mille cinq cents (7500) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Charles, connu et désigné comme numéro trois cent quatre vingt deux (392), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—sans bâtisses.

6o Un lot de terre contenant en superficie quatorze mille six cent soixante et onze (14671) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Main, connu et désigné comme numéro quatre cent seize (416), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec une maison en bois, un magasin, et autres bâtisses dessus érigés.

7o Un lot de terre contenant en superficie dix mille six cent sept (10607) pieds carrés, plus ou moins, situé sur la rue Main, s'étendant jusqu'à la rue Charles, connu et désigné comme numéro trois cent quatre vingt douze (392), des plan officiel et livre de renvoi de la dite ville—avec une remise dessus érigée.

8o Un lot de terre contenant en superficie neuf mille six cent douze (9612) pieds carrés, plus ou moins, connu et désigné comme numéro quatre cent quinze (415), des plan officiel et livre de renvoi pour la dite ville—avec les bâtisses dessus érigés.

9o Un lot de terre contenant en superficie dix mille six cent vingt (10620) pieds carrés, plus ou moins, étant partie du numéro 9a, dans le cinquième rang du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, situé à six pieds des limites sud ouest du dit lot.

10o Les intérêts du dit insolvable tels qu'ils peuvent apparaître sur les lots numéros neuf et dix (9 et 10), dans le premier rang du canton de Derry, district d'Ottawa

Pour être vendus comme suit, savoir: les lots depuis numéro un à numéro neuf inclusivement, à la porte de l'église de Saint Grégoire de Nazianze de Buckingham, le DIX SEPTIEME jour de FEVRIER prochain, 1897, à DIX heures de l'avant midi; et le lot numéro dix, au bureau du registraire pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, MEME JOUR, à DIX heures de l'avant midi.

COUTLEE & WRIGHT, Bureau des Shérifs, Shérifs. Cité de Hull, 9 Février 1897.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA.

No. 221.

COUR SUPÉRIEURE

DAME MALVINA ROY a institué une action en séparation de propriété contre son mari Wilfrid Fortier, commerçant de la ville de Buckingham, district d'Ottawa.

Thos. P. FORAN, Avocat de la demanderesse.

Hull, 5 février 1897.

30 ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR.

à la salle du Grand Opéra, jeudi le 18 février.

Reservez vos sièges immédiatement.

20

POUR CENT DE REDUCTION D'ici au 10 Janvier 1897

MONTRES, BIJOUTERIES, ARGENTERIES.

Une belle montre en argent pour \$4. Une magnifique montre en or solide seulement \$22.

C'est la vente la meilleure marché qui ne se soit jamais faite à Hull et à Ottawa.

A. Couture Horloger et Bijoutier RUE PRINCIPALE, HULL

Institut Jacques-Cartier Nous avons reçu sous ce titre une intéressante communication dont nous donnons ci dessous le principal passage :

Monsieur le Président. Il y a quelques semaines vous appreniez par la voie de la presse canadienne française, que l'Institut Jacques-Cartier de Lewiston, Me., avait décidé, après mûre délibération de chômer avec tout l'éclat possible ses noces d'argent le jour de la fête de notre illustre et vénéré patron, saint Jean Baptiste, le jeudi 24 juin 1897.

Membres honoraires du comité : l'hon Dr L. J. Martel, l'hon. J. E. Cloutier, MM. A. T. Reny, Zéphirin Blouin, Isaac N. Leclair, Sabin Vincent.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de février : Saint Ferdinand d'Halifax, Pierre Georges Roy ; Mgr Dominique Varlet, l'abbé Anselme Rhéaume ; Les signaux du St Laurent, l'abbé L. E. Bois ; Un député d'autrefois, l'abbé Charles Trudelle ; Les frères siamois au Canada, J. E. R. ; Les Scott dans notre pays, B. V. Nicholas, Gaspard Boucault ; Le premier évêque de la Nouvelle France, P. G. R. ; Foy et hommage, Mathieu—A. Bernard ; Mue de La Vallière et les Ursulines de Québec, P. G. R. ; Le frère du marquis de Montcalm, P. G. R. ; Cap de Chatte, Raphaël Bellemare ; Le drapeau tricolore au Canada, Olivier ; Les mariages à la gaminie, l'abbé N. J. S. ; Le pilori à Québec, J. E. Bernier ; Les juges Taschereau, P. G. R. ; Baie Verte, Benjamin Sulte ; Questions ; Publications du mois, etc., etc.

Suivez ce bon conseil

Vous guérirez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage du BAUME RHUMAL. Il soulage instantanément et guérit rapidement. Dans toutes les pharmacies.

LE BLOC DE L'OUEST EN FEU UN DEMI-MILLION DE PERTES

Vers quatre heures et demie, hier après midi, le feu s'est déclaré au 4ème étage dans le Département des Travaux Publics. Tout le dernier étage a été consumé par les flammes.

Anniversaire d'un Confrère

Nos félicitations au Passe Temps, ce joli journal de musique et de littérature toujours si alerte et si intéressant, qui vient d'entrer dans sa troisième année.

LES COURSES

L'inauguration des courses au trot sur la rivière Ottawa mardi dernier et les jours suivants a donné le résultat suivant :

Table with columns for race name, date, and results. Includes MARDI LE 9 - CLASSE DE 2400 and MARDI LE 9 - CLASSE DE 223.

Table with columns for race name, date, and results. Includes MARDI LE 9 - CLASSE DE 223.

Table with columns for race name, date, and results. Includes MARDI LE 9 - CLASSE DE 223.

Table with columns for race name, date, and results. Includes MARDI LE 9 - CLASSE DE 223.

Table with columns for race name, date, and results. Includes MARDI LE 9 - CLASSE DE 223.

Table with columns for race name, date, and results. Includes MARDI LE 9 - CLASSE DE 223.

AVIS IMPORTANT

La maison Dr Ed. Morin & Cie vient de faire paraître un nouveau recueil de médecines et de recettes à l'usage des familles. Ce recueil contient plus de 30 recettes culinaires ou autres toutes fort utiles pour les ménagères ou mères de familles.

NOTES DE HULL

—Il est rumeur que M. J. A. Goyette va être nommé juge au Nord-Ouest. —Lundi prochain aura lieu l'inauguration des courses au trot sur le lac des Chènes à Aymer.

—Le jeune enfant de M. Martel, épicier, rue Central, est mort mercredi, à l'âge de deux ans.

—Mercredi dernier, la pompe à incendie d'Aylmer a été mise à l'essai au village de la Pointe à Gatineau.

—L'argumentation dans l'affaire d'arbitrage du terrain de Mme Scott, aura lieu lundi. Tous les évaluateurs ont été entendus.

—MM. Jos. Bouchard et Robillard d'Ottawa ont donné une exhibition de boxe aux jeunes gens, à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, mercredi soir.

—Mercredi soir, à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, le capitaine R. A. Helmer a commencé à donner des exercices de bar-bells aux jeunes gens de la société.

—Le conseil municipal de la Pointe à Gatineau a décidé d'acheter une pompe à vapeur et 1000 pieds de tuyaux. Nous approuvons les démarches du conseil en ce sens.

—Le 81e anniversaire de la fondation de la communauté des Oblats sera célébré le 17 février courant. Dans toutes les parties du monde où il y a des Oblats, on rendra hommage au fondateur, Mgr de Mazenod.

—Il y aura ce soir, à la salle du SPECTATEUR, une assemblée du comité des jeunes conservateurs, pour procéder à l'organisation définitive du comité, l'élection des officiers et discuter les questions d'intérêt général.

—M. P. T. C. Dumais, ingénieur civil, a reçu mission du gouvernement de Québec d'aller arpenter le canton Mazenod en entier et trois rangs du canton Fabre, dans la région du lac Temiscamingue.

—M. Paul de Cases, du bureau de l'éducation, vient de transmettre à M. Laferrrière, un document signé par le lieutenant et le ministre de l'éducation, autorisant le bureau des commissaires d'écoles à emprunter du Crédit foncier franco canadien \$25,00 pour convertir sa dette et construire une maison d'école.

—Jugement dans la cause de S. Schnub vs. Richardson, a été rendu hier matin en cour supérieure présidée par le juge Malhiot. Le plaignant réclamait des dommages de Richardson qui avait dit à plusieurs personnes que Schnub vendait de la mauvaise viande à ses clients.

Le défendeur a déclaré même qu'une vache sur le point de mourir de maladie aurait été tuée et vendue à deux personnes dont les noms sont mentionnés dans la plainte. Schnub en prenant cette action n'avait pas mentionné le montant des dommages réclamés mais laissait cette tâche à la discrétion de la cour.

Le juge a maintenu que les rapports faits par le défendeur étaient préjudiciables à Schnub et condamne Richardson à payer \$40.00 au plaignant et les frais d'une action de la classe et de cour de circuit.

Il y a eu décision de preuves avant de faire droit dans la cause de Galipeau vs. Bellanger d'Ironides, demandant la division de biens entre enfants dont les parents sont décédés.

PERDU

Il y a quinze jours, une lunette simple en or, depuis la résidence de M. A. Rochon, avocat, jusqu'à l'église paroissiale. La personne qui l'aura trouvée est priée de la rapporter au bureau de MM. Rochon et Champagne, avocats.

Aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS adressées au sous-signé, seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 18 février courant, à MIDI, pour la construction d'une maison d'école, d'après les plans et devis déposés en mon bureau, où ils pourront être consultés tous les jours (dimanche excepté) de 9 heures a. m., à 4 heures p. m.

Un chèque accepté de \$400 devra accompagner chaque soumission, lequel sera retourné avec la soumission refusée ; mais confisqué contre le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée, et qui refusera de signer le contrat ;

La commission scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, J. O. LAFERRIÈRE. Bureau des Ecoles, Hôtel de Ville, Hull, 9 février 1897.

PARADE des RAQUETTEURS

A peu près 500 membres des différents clubs de raquettes de la ville ont pris part mardi soir à une procession en costumes avec flambeaux. Guidés par le capitaine Lawless, du club de raquettes des Gardes à Pied du Gouverneur, les raquetteurs ont formé la procession à la Salle d'Armes dans l'ordre suivant : La fanfare des Gardes 20 membres ; les clubs National, 75 ; Primrose, 30 ; St Patrice, 30 ; les Gardes, 65 ; la fanfare Union, 20 ; le club Eddy, 45 ; le 43ème, 25 ; Bryson Graham et Cie, 45, et le Fructenac, 55.

Les raquetteurs se sont rendus à Hull où ils ont défilé dans les principales rues et sont revenus à la salle du marché, par la rue Dalhousie, où des rafraîchissements ont été servis. Les différents clubs présentaient du coup d'œil pittoresque dans leurs différents costumes.

Le comité en charge était composé de M. Robert Greenfield, des Gardes, P. Aigenson, des Primrose, E. A. Grant, 43ème ; G. Brunelle, Frontenac ; J. Hallinan, Bryson & Graham ; N. de Repentigny, Eddy, P. Raymond, Nationaux ; J. Strongs, St Patrick.

On a remarqué surtout dans la marche, les raquetteurs de la célèbre maison Bryson, Graham & Co. Très dignes de l'établissement où ils sont connus, ces jeunes gens se sont en même temps fait honneur à eux-mêmes par leur bonne tenue et l'apparence de leurs costumes.

NOMINATION

Nous nous faisons un plaisir de voir M. Louis de Gonzague Raby, nommé régistrateur de la nouvelle division du comté d'Ottawa.

M. Raby est un jeune homme qui saura tenir sa position et faire honneur à notre nationalité.

NEUROLOGIE

St Jérôme vient de perdre l'un de ses citoyens les plus importants dans la personne de M. Melchior Prévost, qui est décédé samedi le 6 du courant vers huit heures du soir. M. Prévost a vu la fondation de St Jérôme, il a travaillé dans toute la mesure de ses forces aux progrès de notre petite ville Aimé des uns, craint des autres, respecté de tous, M. le notaire Prévost a bien fait son chemin dans la profession qu'il avait embrassée ; homme d'une énergie indomptable il a réussi dans tout ce qu'il a entrepris.

Les funérailles de M. M. Prévost ont eu lieu le 9, au milieu d'une foule nombreuse de citoyens de St Jérôme et de paroisses voisines. M. Prévost est décédé à l'âge de 78 ans.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'il sera fait application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par la compagnie Electrique de Hull pour la confirmation d'un acte d'accord (agreement) fait entre la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la compagnie Electrique de Hull, en date du 16ème jour de mars 1896, par lequel la dite compagnie du chemin de fer du Pacifique a prétendu louer à la compagnie Electrique de Hull cette partie de chemin connu comme Branche d'Aylmer du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour un terme de trente ans, d'après des clauses et conditions mentionnées au dit marché (agreement) et aussi pour obtenir l'autorisation de faire avec la dite compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique toute acte d'acquisition de la dite Branche d'Aylmer et que tout acte à cette fin par la dite compagnie Electrique de Hull soient déclarés être des actes pour l'avantage général du Canada, aussi, pour obtenir le droit de construire, d'étendre, établir, ouvrir et maintenir son chemin sur et au près du pont Union et dans les environs, sous les travaux Publics, les ponts et les rues à proximité d'icelui dans et à travers la cité d'Ottawa aux stations de la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, la Compagnie du Chemin de fer Canada Atlantique et celle de la Compagnie du Chemin de fer Parry Sound aussi et avec pouvoir de passer dans et à travers les rues de la dite cité d'Ottawa pour arriver aux endroits ci dessus mentionnés, le long et à travers les lignes du Chemin de fer de la Compagnie Electrique d'Ottawa qui se trouvent entre le pont Union et le terminus de la Compagnie du Chemin de fer de la Compagnie Electrique de Hull, et sur les dits ponts, travaux publics et rues, vu sur aucun d'iceux, d'après les termes et conditions à elle prescrites par le Gouverneur en conseil, aussi avec pouvoir d'exproprier les terrains nécessaires à la dite compagnie, et pour toutes autres fins en général.

Daté à Hull, ce 14ème jour de janvier, 1897.

HENRY AYLEN, Procureur des Réquérants.



Un Cas Presque Sans Espoir.

Un Rhume Terrible. Aucun Repos ni jour ni nuit. Abandonné des Médecins. UNE VIE SAUVÉE EN PRENANT

Le Pectoral-Cerise d'AYER

"J'y a plusieurs années, j'ai attrapé un fort rhume accompagné d'une toux terrible qui ne me donnait de repos ni jour ni nuit. Les médecins, après m'avoir soigné de leur mieux, déclarèrent mon cas sans espoir et dirent qu'ils ne pourraient plus rien faire pour moi. Un ami, ayant appris ma maladie, m'envoya une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer que je me mis à prendre, et bientôt je me sentis grandement soulagé. Quand j'eus pris la bouteille entière, j'étais complètement guéri. Je n'ai jamais eu de toux importante depuis cette époque-là et je crois fermement que le Pectoral-Cerise d'Ayer m'a sauvé la vie." - W. H. WARD, 8 Quimby Ave., Lowell.

A la Salle du GRAND OPERA

Jeudi, 18 février 1897

Trente Ans ou La vie d'un Joueur. Grand mélodrame en trois actes sera représenté à la salle du Grand Opéra, à Ottawa, jeudi le 18 février.

Trente personnages, dames et messieurs figureront sur la scène.

Cette pièce a été jouée pendant 200 soirs à Paris.

Reservez vos sièges immédiatement chez M. N. Pagé.

VIN MORIN

A la Créosote et aux Hypophosphites Préparation qui guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation et faiblesse.

Souffrez vous de pneumonie ? Prenez le vin Morin.

Souffrez vous d'inflammation des poudrons ? Prenez le vin Morin

Souffrez vous de pleurésie ? Prenez le vin Morin.

Souffrez vous du manque d'appétit ? Prenez le vin Morin.

Souffrez vous de mauvaise digestion ? Prenez le vin Morin.

Souffrez vous enfin de quelques-unes des maladies du poudron ou des voies respiratoires ?

Prenez encore et prenez toujours le vin Morin, il vous soulagera à l'instant et vous guérira promptement.

En vente partout.

M. Frs Gavard de la rue St Henri Petite Ferme, Hull, qui est reconnu comme le plus heureux des fabricants de vins de ce genre annonce au public de Hull et des environs la vente de ses vins à prix très réduits pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Le vin de 1896 est excellent et ne se vend que 60 cts le gallon. Le vieux vin de l'an dernier à 90 cts le gallon.

Pris à la cave 60 cts. et 90 cts. Cette réduction est faite dans le but de faire connaître la qualité de ses vins exquis. Adressez vos commandes à FR. GAVARD, No 16 rue St Henri, Hull.

FORTIN ET GRAVELLE

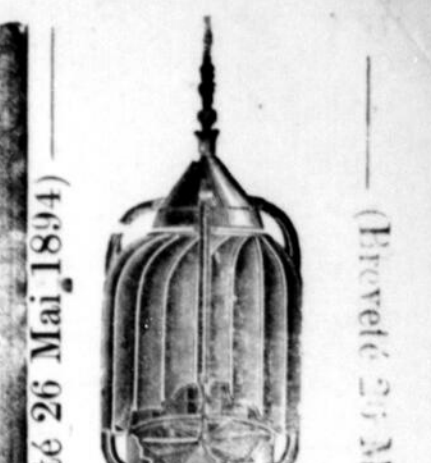
MANUFACTURIERS DE JHAUX Hull Qué

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par a malle et par téléphone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin, J. E. Gravelle URGEL ARCHAMBAULT, MÉDECIN CHIRURGIEN Gradué "Cum Laude" de l'Université Laval de Québec. Coin des rues Brewery et Wright, Hull. Ancienne résidence du Dr L. G. Routhier.

Le Ventilateur EOLIEN



(Breveté 26 Mai 1894) (Breveté 23 Mai 1894)

L'appareil le plus efficace pour ventilation parfaite des...

Édifices Publics, Manufactures, Églises, Maisons d'Éducation, Résidences, Cabinets d'Isolation, Etc.

"Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la pièce. L'hélios plaie à l'intérieur de ce ventilateur d'adit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. Le Ventilateur Eolien est hautement recommandé par les principaux architectes, et en usage dans un nombre considérable d'édifices et de maisons d'éducation."

FAITS EN PLUSIEURS GRANDS ÉDIFICES

LESSARD & HARRIS

PROPRIÉTAIRES MANUFACTURIERS Entrepreneurs Plombiers — Couvresseurs et poseurs d'appareils de chauffage 421 1/2 RUE CRAIG, Montréal

Queque endroits où le ventilateur Eolien est en usage

- SANQUE DU PEUPLE 4 de 24 p
BUREAU DE LA PROVIDENCE 18 de 24 p
COLLEGE DE PHILOSOPHIE 3 de 22 p
SEURS DE LA MISERICORDIE 1 de 12 p
P. D. MOSK 1 de 20 p
ROND A PATINER V. J. V. 9 assortis
C. C. VIAU 9 assortis
RR IP STEARS GUYANA 4 de 4 p
PRESBITERE DE ST. L. 1 de 6 p
H. V. MEREDITH 1 de 12 p
SEURS DE GOND. N. D. 10 assortis
ECOLE ST. JOSEPH 1 de 20 p
H. LAPORTE 1 de 6 p
UNIVERSITE LAYAL 7 assortis
SUCCESION CHERRIER 4 assortis
Salle d'exercice militai Mont 5 de 48 p

CHIER DE FER OTTAWA & GATINEAU

A partir du 5 Octobre 1896, les trains circuleront comme suit :

No 1 Ex—Dr Hull à 5.44 p.m. Arr Gracefield à 8.40 p.m. No 2 Ex—Dr Gracefield à 5.50 a.m. Arr Hull à 8.55 a.m.

Billets en vente chez J. N. Fortin, rue Main et à la gare du Pacifique Canadien.

P. W. RESSEMAN

Surintendant Général

AVIS

La Compagnie Electrique d'Ottawa

Agence pour Hull, No 101 rue Main, Résidence privée, Ottawa House, rue Church, Hull.

ETABLIE A HULL depuis 10 ANS. SYSTEME PERFECTIONNE — Les commandes adressées au bureau de Hull ou au bureau principal à Ottawa recevront notre meilleure attention.

M. DE REPENTIGNY, A. A. DION, Agent, Surt. Général Ottawa, 25 Novembre 1896.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale et annuelle de la Compagnie E. B. Eddy, limitée, (The E. B. Eddy Co. (Limited), aura lieu au bureau principal de la dite compagnie, en la cité de Hull, Canada, MERCREDI, le 3 MARS, 1897, à deux heures et trente minutes de l'après midi, pour l'élection du bureau des directeurs pour l'année courante, et la transaction générale des affaires.

W. H. ROWLEY, Secrétaire Trésorier, Hull, Canada, 21 janvier, 1897.

CARTES PROFESSIONNELLES.

B. MAJOR,
AVOCAT.
Eloc Dorion, Rue Principale,

HENRY AYLEN,
AVOCAT.
N. 2 rue Principale, Eloc c Hull

J. M. McDOUGALL, C. R.
AVOCAT.
No face du Palais de Justice, 224 Rue Principale Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT.
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1123
Argent à Prêter.

H. A. GOYETTE,
AVOCAT
No. 101 rue Principale, Hull.

A. E. JUSSIER, B. A.
Avocat, Procureur Notaire etc.
Bureaux: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau,
Ottawa.
Argent à prêter.

H. CHATELAIN,
AVOCAT.
569 Rue Sussex, Ottawa.
Argent à us/4 conditions avantageuses.

P. T. DESJARDINS,
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comt
145 rue Principale, Hull

N. TETREAU,
NOTAIRE.
183 Rue Principale, Hull.

DR. G. NEIL, M.D.
126 Rue Principale Hull.
Consultation à toutes heures.

GEORGE COX,
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

MAURICE CHEVALIER
AVOCAT.
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue
Kingovin.

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Edifices Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE.

Ecurie de Louage
No. 111 rue Principale (près de l'église Anglaise)
voitures et voitures à louer de première classe
EDMOND MOQUIN, Prop.

RICHÉLIEU HOTEL
M. J. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richélieu, Montréal, rappelle au public voyageur du
sergent qu'il lui a décerné jusqu'à présent le sursis
il continuera de l'encourager comme par le passé.
L'hôtel avec toutes ses améliorations modernes
est accueilli par des personnes à des prix très
réduits.
Les entrées de l'hôtel Richélieu sont seulement
sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place
squares-artist ne communique plus avec l'hôtel
Richélieu depuis ans.

DEMANDE DES VENDEURS
pour avancer notre
ligne de commerce. Des hommes
l'expérience pour nous représenter
dans la vente de nos articles de pépi
néristes. Le choix est spécialement
dans notre contrôle. Plus haut salaire
ou commission payés. Emploi const
tant durant toute l'année. Echantillons
gratuits; territoire exclusif; pas néces
saire d'être expérimenté; gros salaire
assuré aux travailleurs; avantages
spéciaux aux commerçants. Ecrivez
de suite pour plus amples détails à la

ALLEN NURSERY CO.
ROCHESTER, N.-Y.
A VENDRE
Terrain considérable en jardinage,
situé dans le Sud est de la Floride.
AGENTS demandés pour vendes es
choix. S'adresser de suite
FLORIDA GARDEN LAND CO.,
ROCHESTER, N.-Y.

Le Ventilateur EOLIEN

Nous attirons l'attention de nos
lecteurs sur annonce de MM Lessard
& Harris, entrepreneurs plombiers et
manufacturiers d'appareils de chauffage
et inventeurs de l'appareil le plus
efficace pour la ventilation parfaite des
édifices publics, manufactures, écoles,
maisons d'éducation, etc.
Cet appareil est au de vue de
l'hygiène devenu insalubre. Il est
recommandé par les bureaux d'hygiène
de Québec et Toronto

Wanted
Protect your ideas
The only way to protect your ideas
is to register them with the
U.S. Patent Office. For the
list of two books "Inventors' Wanted"

Les phases de la Lune

Position des différentes planètes

La position relative du soleil de la terre et de la lune est la cause des différentes phases lunaires. Lorsque la lune est entre la terre et le soleil, elle est pour nous entièrement obscure, et nous appelons cette phase la nouvelle lune. Lorsque, au contraire, la terre se trouve placée entre le soleil et notre satellite, celui-ci brille dans tout son éclat, et c'est la phase de la pleine lune. Les phases intermédiaires sont appelées le premier et le dernier quartier. Pendant le mois de février, 1897, les phases lunaires changent aux jours suivants: nouvelle lune, le 1er; premier quartier, le 9; pleine lune, le 17; dernier quartier, le 23.

La planète Mercure qui, à cause de sa proximité du soleil, est rarement visible sans l'assistance d'un instrument d'optique, se trouvera au cours du mois de février dans la constellation du Sagittaire et dans celle du Capricorne. On sait que toutes les planètes ne sortent jamais d'une certaine bande céleste qu'on appelle le Zodiaque, et qui s'étend à 80 de chaque côté de l'écliptique.

La planète Vénus est actuellement étoile du soir. Elle possède un tel éclat qu'on la voit souvent aussitôt que le soleil est couché, et longtemps avant la fin du crépuscule. C'est l'astre le plus brillant de la sphère céleste, après le soleil et la lune.

Jupiter se lève à sept heures du soir. C'est la plus grosse planète du système solaire; son volume équivaut à plus de mille volumes terrestres.

Après Vénus Jupiter est la planète la plus brillante du ciel, et son éclat suffit pour la faire connaître.

Mars est pendant ce mois dans la constellation du Taureau. On la distingue facilement à côté de l'étoile Aldebaran, de première grandeur, et non loin des deux groupes des Hyades et des Pléiades.

Lorsque, vers huit heures du soir, on contemple l'espace étoilé, du côté de l'Est, on est témoin d'un spectacle admirable. Au sommet brille la plus belle constellation du ciel, Orion, avec ses deux étoiles de première grandeur, Betelgeuze et Rigel, et ses trois étoiles de secondes grandeurs, très éclatantes, appelées la Ceinture d'Orion ou les Rois Mages.

Vers le Nord, nous voyons le Chariot avec une belle étoile blanche de première grandeur qui est Capella. La constellation des Gémeaux se fait remarquer par l'étoile Pollux, de première grandeur, et par l'étoile Castor, de seconde grandeur.

Si nous prolongeons, dans la direction de l'Est, la ligne tracée par les trois points lumineux de la ceinture d'Orion, nous voyons cette ligne atteindre Sirius, la plus belle et la plus brillante de toutes les étoiles fixes, qui rivalise même en éclat avec les planètes Jupiter et Vénus.

Sirius et Betelgeuze, dans Orion forment avec une troisième étoile de première grandeur un grand triangle équilatéral, qui ne peut manquer d'attirer l'attention de l'observateur. Cette dernière est Procyon, l'étoile la plus brillante de la constellation de la Petite Ourse.

La planète Saturne ne se lève qu'à minuit, mais on peut encore la voir, le matin, avant le lever du soleil. Son éclat surpasse celui de toutes les étoiles qui l'entourent.

PENSEES

—Marchez vers un but, ayez au cœur une espérance, fut elle même chimérique, et vous serez heureux.

—Il y a beaucoup de choses que nous disons, par le seul plaisir de penser que nous en avons dites.

—On mesure les grands à la façon dont ils traitent les petits.

—Promesse veut dire: dette de demain.

MIRIAM.

Le fonds national canadien créé pour venir en aide aux malheureux habitants de l'Inde, s'élève actuellement à \$25,000.

Rencontre:
—Quoi, vous êtes en deuil?
—Mon père.
—Ah! quel malheur! Et vous a-t-il laissé une grande fortune?
—Lui! c'était un bien trop honnête homme. Tout le temps que j'étais mineur il s'est amusé à payer mes dettes. Il m'a ruiné!

Entrevue avec un dentiste qui annonce partout faire "des râteliers complets et gratuits."
—Mais alors votre bénéfice?
—Sur les dents de devant, je mets mon nom en lettres d'or, reprend le dentiste. Chaque fois qu'une de mes clientes sourit, elle me fait de la publicité.

Un grand personnage avait déjeuné chez un restaurateur peu habitué à recevoir de pareils clients. Le Vatel tout fier, contait sa bonne fortune à qui voulait l'entendre:
—Douze personnes, disait-il ont pris part à ce festin, et ont été très étonnées de la succulence des mets que je lui ai servis.

—Comment, dit un consommateur que le bavardage de son hôte fatiguait, comment ont ils pu être treize étonnés, puisqu'ils n'étaient que douze à table?
Monsieur—Vous devriez avoir honte de rentrer dans cet état; vous auriez pu vous faire ramasser par la police.

Cocher—Fait rien... pas danger... avais cartes monsieur dans m'poches, pas b'soin donner m'nom.

30 ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR, à la salle du Grand Opéra, jeudi 18 février.
Réservez vos sièges immédiatement.

AVIS

La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, dans le but d'obtenir un bill confirmant l'acte de Convention ou marché qu'elle a fait le 16 mars dernier (1896) avec la compagnie Electrique de Hull, tel que incorporée en premier lieu, lequel bill aura pour effet de louer cette partie de son chemin de fer, connue sous le nom de Branche d'Aylmer, à la dite compagnie électrique de Hull, pour une période de trente cinq ans à raison de cinq mille piastres de loyer par année en sus d'autres clauses et conditions spécifiées au dit marché, et pour toutes autres fins en général.

CHARLES DRINKWATER
Secrétaire
Montréal, 17 décembre, 1896.

Les élections provinciales

"LE SPECTATEUR" pour 25c.

A partir de ce jour nous adresserons le SPECTATEUR jusqu'à la fin des prochaines élections provinciales, à qui-conque nous enverra la modique somme de vingt-cinq centins.

Nous entrons dans une période politique de la plus haute gravité. D'ici à quelques mois, les divers opinions et les divers partis vont se livrer une lutte acharnée.

LE SPECTATEUR sera au plus épais de la mêlée. Toutes les questions politiques et politico-religieuses vont être traitées à fond dans ses colonnes.

Nous faisons donc appel à tous les amis des causes que nous défendons, et nous les prions instamment de faire connaître notre proposition à ceux qui les entourent, afin de contribuer de cette manière à la plus grande diffusion des renseignements et des arguments qui peuvent assurer la victoire de notre drapeau.

L'ADMINISTRATION.
154 Rue Principale
HULL, 21 Janvier 1897.

Un volume de \$1.00 pour 10 CTS.

Magnifique Roman de Pierre Maël, venant de paraître à Paris, et que nous offrons à nos lecteurs en commémorant la quatrième année de l'existence de "La Bonne Littérature Française."

LE..... POISON MYSTERIEUX

De PIERRE MAEL
Ecrivain renommé dont le beau talent, plein de respect pour les lecteurs s'est affirmé dans des œuvres connues et toujours aimées du public, viz: "Follement Aimée," "Souffrance et Bonheur," etc., etc., tous romans palpitants et sensationnels.

Le Poison Mystérieux, a paru dans le numéro de Janvier 1897, de LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE. Drame émouvant et secouant les fibres les plus intimes de notre être. Scènes tragiques suivies de passages calmes et tranquilles qui vous calment et vous reposent le cœur. Tout dans ce chef-d'œuvre vous porte à admirer le talent descriptif de l'écrivain.

No. 37.

Avec ce numéro de 144 pages, LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE, commence sa quatrième année. Tout le monde, et particulièrement ceux qui connaissent la valeur de notre publication, s'empresseront de se procurer de nouveaux volumes, et avoir la collection entière en s'y abonnant.

Abonnement d'essai, trois mois — 25 cts.

Nous remercions le public intelligent et lecteur, de son bienveillant encouragement dans le passé, et nous lui promettons de continuer à faire tous nos efforts pour lui plaire à l'avenir.

LE POISON MYSTERIEUX
En vente à 10 cts.
Chez les Editeurs

Leprohon & Leprohon
25 rue St Gabriel, Montréal

Qui l'envoient franco à toute personne, sur réception de la commande accompagnée de 10 cts en argent ou en timbres poste canadiens ou américains.

es marchés d'Ottawa et de Hull

Voici l'état des prix des marchés: MARCHÉ DE DÉTAIL.

FOIN	
Foin No 1 la tonne	10 00 à 10 00
Foin No 2 la tonne	9 00 à 9 50
Foin pressé la tonne	10 00 à 10 00
Paille	6 00 à 7 00
Sarrasin le minot	0 40 à 0 45
Fèves la poche	1 75 à 2 00
Mais	0 00 à 0 65
Pommes, le gallon	0 10 à 0 10
PEAUX	
Peaux vertes No 1	6 00 à 7 00
" " " 2	5 00 à 6 00
" " " 3	0 00 à 3 00
Suif fondu la livre	0 05 à 0 06
VIANDES	
Beuf par 100 livres	3 50 à 4 00
Mouton	0 06 à 0 08
Veau	0 05 à 0 07
Porc par 100 livres	5 00 à 5 25
Saindoux	0 10 à 0 11
PRODUITS DU LA FERME	
[Les œufs sont peu chers, de 28 à 19 cents la doz. Du beurre en quantité, aussi à bon marché. Première qualité, 17 à 20c la livre.]	
LÉGUMES	
Betteraves la poche	0 30 à 0 35
Carottes " "	0 25 à 0 30
Panais " "	0 25 à 0 30
Navets " "	0 25 à 0 30
GRAINS ET FARINES	
Patente	5 25 à 5 50
Américaine	5 90 à 6 00
Straight roller	4 85 à 5 00
Extra	5 65 à 5 70
Superfine	4 50 à 5 00
Forté de Boulangerie	5 45 à 5 50
" Américaine	5 00 à 5 25
VOLAILLES ET GIBIERS	
Oies la pièce	0 50 à 0 75
Poules le couple	0 30 à 0 50
Canard " "	0 60 à 0 80
Dindes " "	1 50 à 2 50
Poulets " "	0 30 à 0 50
Canards noir	0 60 à 0 80
Bécassines la doz	3 00 à 3 25
Plevriers la doz	3 00 à 4 70
Poules de prairies	0 00 à 0 00
Lièvres la paire	0 05 à 0 10
Cuouffeurs la pièce	0 05 à 0 10
Céleri la doz	0 35 à 0 40
Concombre	0 00 à 0 50
Laitue la doz	0 40 à 0 40
All la tresse	0 15 à 0 00
Croux la doz	0 30 à 0 40
Oignons la poche	0 00 à 0 50
" le gallon	0 05 à 0 08

Atelier Typographique

SPECTATEUR

DU
154 RUE PRINCIPALE
HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

LETRES FUNERAIRES à une heure d'avis.
CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE
BLANCS de TOUTES SORTES

JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrage en français, anglais, sur papier de toutes couleurs.....

TELS QUE:
Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémoires, Têtes de Compte, Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, etc.
SOUS LE PLUS COURT DELAI ET A PRIX TRES REDUITS.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.

LAURENT, LAFORGE & BOURDEAU
MAISON FONDÉE EN 1860



Ontario...
Cetle m avon qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par ses honorables
Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faits à ordre.
Sole Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York, MENDELSON, Toronto, GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto, WORMWORTH, Kingston.
1637, rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone 1597